



Syndicat Intercommunal Enfance, Petite Enfance, Adolescence du Pays de Glane (Siren : 258728674)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Veyrac
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/05/2004
Date d'effet	19/05/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme Bernadette DE ANGELI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8 route de Villeneuve
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87520 VEYRAC
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 474
Densité moyenne	57,69

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Peyrilhac (218711802)	1 274
87	Saint-Gence (218714301)	2 127
87	Veyrac (218720209)	2 073

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires <i>Le syndicat assure le développement d'une politique au service de l'enfance, la petite enfance et l'adolescence sur les communes de Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac, d'animer, coordonner, et gérer les structures liées à ces tranches d'âge (relais assistances maternelles, accueil de loisirs sans hébergement, multi accueil...) ainsi que les activités Péri et Extra Scolaire existantes ou à créer sur le territoire des trois communes</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)